

DÉROULEMENT DES AUDITIONS ARTISTE MUSICIEN PRO 2024

Attention : Les candidats orientés sur une formation individualisée auront une audition allégée et adaptée en fonction des préconisations des membres du jury.

Épreuve écrite : Questionnaire de théorie/ Formation musicale (**temps de préparation en loge de 10 minutes**)

Déchiffrage sur instrument : (**temps de préparation en loge 10 minutes**)

Vous devez déchiffrer sur votre instrument un texte simple de quelques lignes, accompagné par les musiciens membres du jury. Dans ce déchiffrage, une partie de jeu libre est prévue tenant compte de la forme du morceau.

Épreuve instrumentale

Vous interpréterez deux morceaux appris par cœur et joué sans partition :

- Un morceau de la liste "standards"
- Un morceau de liste "blues"

Pour les standards et le blues, les tonalités sont imposées.

(Seuls les chanteur(s) seront autorisé(e)s à les modifier, il faudra dans ce cas apporter la grille d'accords et nous préciser 15 jours à l'avance minimum par mail le choix de la tonalité)

Attention, le jury se réserve le droit d'arrêter les morceaux ou d'en modifier la structure s'il estime avoir assez d'éléments pour l'évaluation.

Épreuve d'oreille : reconnaissance d'intervalles et chant d'intervalles.

Épreuve de lecture (si besoin) : lecture de notes adaptée au niveau du candidat. Clé de sol, clé de fa et rythme.

Épreuve d'harmonie : reconnaissance d'accords de 3 et 4 sons + séquences d'accords basiques.

Épreuve de rythme : échange rythmique oral avec un membre du jury. Mémorisation de cellules rythmiques sous forme d'onomatopées.

Quelques précisions :

Pour l'épreuve instrumentale, il faudra vous munir de votre instrument (+ jack et vos pédales d'effets si nécessaire). Vous aurez à disposition une batterie (munissez-vous de vos cymbales), un piano, un clavier numérique Nord, des amplis guitare et basse ainsi qu'un micro.

L'épreuve instrumentale du test est primordiale. L'objectif premier est d'entendre et observer le candidat en situation réelle de jeu. Au-delà de son niveau instrumental, le jury appréciera également la musicalité, la capacité d'écoute et d'interaction avec les accompagnateurs, le vocabulaire et la capacité à improviser (même simplement) et à proposer des idées, l'assise rythmique et le timing, l'énergie et l'attitude sur l'instrument, le son, etc... Il ne s'agit donc pas d'une démonstration technique.